

FICHE DIAGNOSTIC

Nom de l'association ou de l'organisme :
Adresse : Code Postal : Ville : Date de la création : Correspondant de l'association : Tél : Fax : E.mail : Site Web :

A remplir par la Délégation départementale

Affiliation envisagée ou effectuée pour cette année, si ce n'est pas le cas, affiliation de la saison précédente à préciser :

Nouvelle affiliation ou Affiliation depuis Son numéro d'affiliation :

Le nombre de cartes délivrées :

Jeunes Adultes

Le nombre de licences délivrées :

R1 : Jeunes Adultes R2 : Jeunes Adultes R3 : Jeunes Adultes R5 : Jeunes Adultes R6 : Jeunes Adultes Les éventuels contrats CAP ou RAT souscrits : Les autres contrats optionnels souscrits (TRM, MBP, ...) :

OBJET STATUTAIRE ET / OU SOCIAL :

(Loi 1901 ou Loi 1908)

Activités principales :

SPÉCIFICITÉS :

- Autonome
- Rattachée à l'enseignement public
- Rattachée à l'entreprise
- Rattachée à la collectivité
- Rattachée à l'état

PUBLIC VISÉ

- Organise des activités pour ses seuls adhérents
- Organise des activités ouvertes à tout public



ACTIVITES REGULIERES SPORTIVES

Attention : si vous organisez des activités sportives cyclistes (R5) ou motorisées (R6), n'oubliez pas de régulariser l'acte d'engagement figurant pages 5 et 6.

● Liste des activités

Nombre total de pratiquants		Nombre de licenciés UFOLEP de l'association		Nombre de licenciés autres Fédérations		Nombre de doubles licenciés (qui ont une licence UFOLEP et une licence d'autres Fédérations)		Nombre de non licenciés		Pratique commune UFOLEP/autres Fédérations/ non licenciés	
Jusqu'à 16 ans inclus	17 ans et plus	Jusqu'à 16 ans inclus	17 ans et plus	Jusqu'à 16 ans inclus	17 ans et plus	Jusqu'à 16 ans inclus	17 ans et plus	Jusqu'à 16 ans inclus	17 ans et plus	OUI	NON

Attention : si vous organisez une compétition, randonnée ou épreuve cycliste (notamment soumise à autorisation ou déclaration administrative préalable), vous devez impérativement souscrire le contrat A.C.T. (Activités Cyclistes Temporaires). Demander à votre Délégation départementale APAC le bordereau spécifique.

● Prestations extérieures (activités de l'association pour le compte d'autres entités) oui non
Si oui, nombre

MANIFESTATIONS OU ACTIVITÉS TEMPORAIRES NON SPORTIVES

● Liste des activités

Type	Date de début	Date de fin	Participants		Renouvelez-vous ces activités d'une année à l'autre ? oui/non
			Actifs	Passifs	

MANIFESTATIONS OU ACTIVITÉS TEMPORAIRES SPORTIVES

Attention, si vous organisez des activités sportives cyclistes (R5) ou motorisées (R6), n'oubliez pas de régulariser l'acte d'engagement figurant en pages 5 et 6.

• Liste des activités

Type	Date de début	Date de fin	Participants sans licence UFOLEP	Si activité temporaire cycliste (R5), participants licenciés UFOLEP R1, R2, R3, R4, R6	Renouvelez-vous ces activités d'une année à l'autre ? oui/non

Attention : si vous organisez une compétition, randonnée ou épreuve cycliste (notamment soumise à autorisation ou déclaration administrative préalable), vous devez impérativement souscrire le contrat A.C.T. (Activités Cyclistes Temporaires). Demander à votre Délégation départementale APAC le bordereau spécifique.

• ACTION DE GESTION DE SERVICE OUVERT A TOUT PUBLIC :

(exemple : CLSH, cantine, halte garderie, service à domicile, atelier de fabrication, ...)

Liste	Activité	Fréquence à l'année	Effectif	Capacité d'accueil	Effectif moyen accueilli pour l'action

Disposez-vous, à ce jour, d'une couverture assurance ? Oui Non

Si oui, auprès de quel assureur ?

Date d'échéance de votre contrat ?

• LES LOCAUX PERMANENTS :

1) Etes-vous propriétaire ?

OUI

NON

2) Etes-vous locataire ?

Dans ce cas :

- y a-t-il existence d'un bail

a) Gratuit ?

b) Payant ?

- y a-t-il une renonciation à recours ?

• LES LOCAUX OCCASIONNELS :

Ce sont des locaux qui ne sont pas exclusivement réservés à votre association :

Type	Fréquence à l'année	Nbre de personnes et/ou capacité d'accueil	Durée	Activités concernées

• MATÉRIEL MOBILIER

En ce qui concerne le matériel mobilier, possédez-vous ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Mobilier de bureau et d'activités –hors informatique– (sièges, tables, bureaux, armoires, rangements, ...) | <input type="checkbox"/> Matériel sportif : skis, surfs, snowboards, bicyclettes |
| <input type="checkbox"/> Matériel informatique et bureautique de gestion ou d'activités (photocopieurs, télécopieurs, calculatrices, téléphones, ...) | <input type="checkbox"/> Tentes et matériels de camping |
| <input type="checkbox"/> Matériel d'activités (matériel éducatif, costumes, ...) | <input type="checkbox"/> Matériel scientifique ou d'astronomie |
| <input type="checkbox"/> Stands et supports d'expositions, chapiteau, ... | <input type="checkbox"/> Machines outils fixes ou mobiles de chantier |
| <input type="checkbox"/> Mobilier d'hébergement | <input type="checkbox"/> Matériel médical de rééducation et prothèse audio, ... |
| <input type="checkbox"/> Mobilier et matériel de cuisine, de restauration, d'entretien | <input type="checkbox"/> Modèles réduits et maquettes |
| <input type="checkbox"/> Matériel photo, sono, ciné, vidéo, bancs de montage, films, éclairages, radio, antennes pylones, ... | <input type="checkbox"/> Bateaux |
| <input type="checkbox"/> Instruments de musique | <input type="checkbox"/> Tout bien dépassant une valeur de 10.700 € à l'unité |
| <input type="checkbox"/> Marchandises et stocks | <input type="checkbox"/> _____ |
| | <input type="checkbox"/> _____ |
| | <input type="checkbox"/> _____ |

• VEHICULES DE L'ASSOCIATION

Nombre

VOS ENGAGEMENTS SPECIFIQUES

SI VOUS ORGANISEZ DES ACTIVITES RELEVANT DES RISQUES R5 (ACTIVITES CYCLISTES)

Les activités cyclistes des associations UFOLEP enregistrent une sinistralité très importante qui déséquilibre l'ensemble des résultats techniques de l'APAC. Par conséquent, une prise de conscience généralisée est indispensable quant au respect des consignes et règles de sécurité afin de limiter les risques inhérents à ces activités et réduire les mises en cause de responsabilité civile émanant de participants blessés.

Le strict respect de ces formalités conditionne la persistance de la distribution de ces garanties d'assurance par l'APAC pour ces activités sportives.

Ce paragraphe formalise l'engagement des présidents d'associations affiliées à la Ligue de l'enseignement et à l'UFOLEP organisant des activités sportives relevant des Risques R5 à respecter les conditions de sécurité édictées par l'UFOLEP par délégation de la Fédération délégataire. Il a également pour objet de vérifier le respect des conditions d'organisation et de pratique des activités conditionnant l'octroi des garanties d'assurance APAC édictées dans la Multirisque Adhérents Association Activités Sportives et de Plein Air.

Je soussigné, Président de l'association m'engage sur l'honneur :

• au strict respect du règlement technique UFOLEP et Fédération Délégataire y compris en ce qui concerne les mesures nécessaires quant au port du casque obligatoire par tous les participants, ainsi qu'au respect du Code de la Route pour les activités concernées.

• à la désignation d'un référent au sein de l'association (Monsieur Sécurité) en charge de la sécurité destiné à sensibiliser les adhérents et pratiquants à ces exigences. Coordonnées de ce Monsieur SECURITE :

Nom : Prénom :

Je prends également note de l'intérêt à déclarer les entraînements et compétitions organisés par mon association (ainsi que la liste des participants) sur le site www.roulerenufolep.org.

Je prends note de ce que le strict respect de ces mesures de sécurité conditionne l'octroi des garanties d'assurance de la Multirisque Adhérents Association Activités Sportives et de Plein Air et que l'APAC serait habilitée à nous opposer une déchéance de garantie pour tout sinistre survenu en raison d'un manquement à un de ces engagements.

A le

Signature ►

VOS ENGAGEMENTS SPECIFIQUES SI VOUS ORGANISEZ DES ACTIVITES RELEVANT DES RISQUES R6 (ACTIVITES MOTORISEES)

Les activités motorisées des associations UFOLEP enregistrent une sinistralité très importante qui déséquilibre l'ensemble des résultats techniques de la Ligue de l'enseignement. Par conséquent, une prise de conscience généralisée est indispensable quant au respect des consignes et règles de sécurité afin de limiter les risques inhérents à ces activités et réduire les mises en cause de responsabilité civile émanant de participants blessés. Le strict respect de ces formalités conditionne la persistance de la distribution de ces garanties d'assurance par l'APAC pour ces activités sportives.

Ce paragraphe formalise l'engagement des présidents d'associations affiliées à la Ligue de l'enseignement et à l'UFOLEP organisant des activités sportives relevant des Risques R6 à respecter les conditions de sécurité édictées par l'UFOLEP par délégation de la Fédération délégataire. Il a également pour objet de vérifier le respect des conditions d'organisation et de pratique des activités conditionnant l'octroi des garanties d'assurance APAC édictées dans la Multirisque Adhérents Association Activités Sportives et de Plein Air.

EN CE QUI CONCERNE L'ORGANISATION DES ACTIVITES, JE M'ENGAGE EXPRESSEMENT :

- au strict respect du règlement technique UFOLEP et Fédération délégataire,
- à la désignation d'un référent au sein de l'association (Monsieur Sécurité) en charge de la sécurité destiné à sensibiliser les adhérents et pratiquants à ces exigences. Coordonnées de ce Monsieur SECURITE :

Nom : Prénom :

- à établir et déclarer auprès de l'APAC le calendrier des activités (jours et horaires de début et de fin), les garanties d'assurance APAC étant réservées aux seuls entraînements déclarés sur le site www.roulerenufolep.org,
- à ce que ces entraînements et pratiques hors manifestation soient systématiquement encadrés par des commissaires de piste en nombre suffisant au regard de la longueur de la piste (et en tout état de cause avec un minimum de deux commissaires de piste) s'assurant du respect des règlements techniques et consignes de sécurité,
- à ce que le ou les commissaires de piste présents s'assurent du respect des règlements techniques et consignes de sécurité notamment en ce qui concerne le port des accessoires de sécurité, le respect de la capacité du circuit, des catégories,...
- à ce que les entraînements et manifestations organisés par mon association soient préalablement déclarés sur le site www.roulerenufolep.org avec déclaration préalable impérative de tous les participants. Tout pratiquant n'étant pas préalablement enregistré sur ce site www.roulerenufolep.org sera systématiquement refusé.
- à ce que les participants régularisent systématiquement une feuille d'émargement (nom, prénom, numéro de licence et/ou CASM) qui sera déposée sur le site www.roulerenufolep.org et conservée par l'association,
- à ce que le ou les commissaires de piste présents opèrent les contrôles administratifs et techniques de tous les participants (licence UFOLEP, CASM ou licence sportive, passeport technique) et établissent une liste des accidents constatés.

SI VOTRE ASSOCIATION EST PROPRIETAIRE OU GESTIONNAIRE D'UNE PISTE OU TERRAIN SUR LEQUEL LES ACTIVITES SONT ORGANISEES :

Nom du circuit/terrain (a) :

Adresse (a) :

Code postal (a) : Ville (a) :

Types d'activités organisées :

Nombre de véhicules ou d'engins pouvant évoluer en même temps sur le terrain (a) :

Nom et adresse du propriétaire (a) :

Date d'homologation (a) : Date de fin d'homologation (a) :

N° d'homologation (a) : Préfecture ayant délivré l'homologation (a) :

Document à joindre impérativement :

- agrément de l'UFOLEP accompagné du rapport du visiteur datant de moins d'un an (b),

Si vous gérez une autre piste, communiquez ces informations sur papier libre.

JE M'ENGAGE EXPRESSEMENT :

- à m'assurer que les activités sont mises en œuvre dans le respect le plus strict des dispositions édictées dans l'arrêté préfectoral d'homologation du terrain (capacité maximale, catégorie de véhicules, ...),
- à ce que le circuit soit clôturé afin d'empêcher toute intrusion ou utilisation du circuit en dehors des entraînements supervisés par l'association et déclarés auprès de l'APAC, que des panneaux aux entrées du circuit précisent les dates et horaires de pratique et l'interdiction de pratiquer en dehors de ces plages horaires,
- à ce qu'une zone de stationnement clôturée soit aménagée pour le stationnement des véhicules de tractage et le séjour des accompagnateurs (qui ne doivent pas quitter cette zone).

Je soussigné, Président de l'association m'engage sur l'honneur à respecter les dispositions ci-après mentionnées concernant l'organisation des activités de l'association, ainsi que les règles de sécurité de circuit dont nous assurons la gestion.

Je prends note de ce que le strict respect de ces mesures de sécurité conditionne l'octroi des garanties d'assurance de la Multirisque Adhérents Association Activités Sportives et de Plein Air et que l'APAC serait habilitée à nous opposer une déchéance de garantie pour tout sinistre survenu en raison d'un manquement à un de ces engagements.

A le Signature ►

(a) Ces informations devront être impérativement communiquées sur le site www.roulerenufolep.org pour la déclaration préalable des entraînements et compétitions. Si vous avez déjà intégré ces informations sur ce site, ne les mentionnez pas et limitez-vous à la seule annotation « cf. roulerenufolep ».

(b) Ce document peut être déposé directement sur le site www.roulerenufolep.org. Si vous avez déjà déposé ce document sur ce site, ne le joignez pas et limitez-vous à la seule annotation "cf. roulerenufolep.org".



Ce questionnaire a été rédigé conformément aux dispositions de l'article L.113-2 du Code des Assurances qui oblige l'assuré à répondre exactement aux questions posées par l'assureur sur les circonstances qui sont de nature à faire apprécier les risques à garantir et à déclarer en cours de contrat les circonstances nouvelles qui ont pour conséquence soit d'aggraver les risques soit d'en créer de nouveaux et rendent de ce fait inexacts ou caduques les réponses faites.

Par conséquent, je certifie que les données renseignées ici sont conformes à la situation de mon association et ne comportent aucune restriction de nature à limiter l'appréhension des risques.

Fait à

Le

L'ASSOCIATION
Signature précédée de la mention « Certifié exact »
Qualité du signataire

**POUR LES C.A.P. SPORTIVES,
SIGNATURE DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE**

Service Affiliations
Nom, prénom
signature :

Service APAC
Nom, prénom
signature :

Service UFOLEP
Nom, prénom
signature :

RÉSERVÉ À LA FÉDÉRATION

• **Nos réponses assurances**

- Affiliation globale
- Affiliation sectorielle
- Affiliation partielle
- Contrat spécifique Ligap
- Convention de partenariat sans assurance

Formules proposées